

Amiens, le 16 décembre 2015

Communiqué de presse

Mobilisation du foncier public pour le logement social : Première cession de l'État en Picardie, à Abbeville (80)



Nicole Klein, préfète de la région Picardie, a signé ce mercredi 16 décembre 2016, avec Nicolas Dumont, maire d'Abbeville, président de la communauté de communes de l'Abbevillois, la première convention de cession d'un bien appartenant à l'État pour la production de logement social dans un secteur connaissant une forte tension sur le marché immobilier (loi Duflot).

La communauté de communes de l'Abbevillois va ainsi acquérir, avec une décote de 68% par rapport à leur valeur vénale, les terrains de l'ancienne gendarmerie, rue Quignon à Abbeville, d'une emprise de 5 211m² de foncier dont 3 898m² constructibles, pour les rétrocéder à l'euro symbolique à l'Office public de l'habitat en charge de la réalisation de 49 logements sociaux dont 20% seront accessibles aux personnes handicapées. Situé à proximité du centre ville, dans un quartier résidentiel, ce terrain a été inscrit sur la liste des biens cessibles le 14 octobre 2013.

Parallèlement, la communauté de communes concrétisera une opération d'aménagement urbain avec la création d'espace public et d'un giratoire.

Cette opération s'inscrit dans le Programme Local de l'Habitat du territoire abbevillois qui prévoit la création de 120 logements par an sur la période 2015-2020 dont 40 en locatif aidé.

L'Etat se montre ainsi exemplaire en permettant notamment de recentrer les nouvelles constructions dans une parcelle située à l'intérieur de l'emprise urbaine et potentiellement bien desservie par les transports en commun. En favorisant la construction dans les zones denses, ce dispositif de mobilisation du foncier public contribue à lutter contre le phénomène d'étalement urbain en favorisant le développement d'une ville de moindre impact environnemental.